

## Comuniqué de presse : Provamel rappelle son "Provamel Organic-Bio au soja pour cuisiner"

27/08/2021


**Rappel** de la société Provamel

**Produit** : Organic-Bio au soja pour cuisiner de la marque Provamel

**Nature du problème** : Présence de résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène)

Provamel retire du marché belge les lots suivants de « Provamel Organic-Bio au soja pour cuisiner » (250 ml) en raison de la présence de résidus d'un produit phytopharmaceutique (oxyde d'éthylène)

Le produit a immédiatement été retiré de la vente. Les consommateurs qui seraient déjà en possession de ce produit peuvent le rapporter dans leur point de vente le plus proche.

	Date de péremption
	22/11/2021
	13/12/2021
	27/12/2021
	03/01/2022
	24/01/2022
14/02/2022	

**Le produit a été vendu via différents points de vente en Belgique, dont les magasins Bioplanet.**

Les consommateurs qui auraient des questions, peuvent s'adresser au careline de Provamel:

0800-99035 ou [info@provamel.com](mailto:info@provamel.com)

Ce produit est rappelé auprès des consommateurs en raison d'une faible contamination d'une matière première, la gomme de guar (E412), par de l'oxyde d'éthylène dont la présence est interdite. Cependant, cette substance n'est pas détectable dans le produit final.

L'AFSCA et Alpro ont décidé de retirer ces produits du marché par mesure de précaution.

Par précaution, Alpro a procédé à une évaluation approfondie de la fiabilité du système de qualité de ses fournisseurs de matières premières et a renforcé les contrôles de qualité pour détecter la moindre trace d'oxyde d'éthylène.